



Dans ce numéro

Bassin fleuve Sénégal

- **A Beguemoune en Mauritanie. Quand des usagers organisés prennent les choses en main**

Eau potable et assainissement

- **Respect du patrimoine et modernité : un pari gagné à Djenné au Mali**
- **Alimentation en eau d'un quartier excentré de Bamenda au Cameroun**

éditorial

2005, le temps presse

Depuis les annonces faites en 2000 de réduire de moitié la population n'ayant pas accès à l'eau et l'assainissement, les progrès sont très timides. Les débats sur le droit à l'eau, qui ont eu lieu à la 13^e Commission du développement durable de l'ONU en avril dernier à New York, ont hélas confirmé que les gouvernements ne sont pas prêts à faire de l'accès à l'eau et à l'assainissement une priorité.

Le rendez-vous de septembre au Nations unies risque d'aboutir à un constat de retard croissant vis-à-vis des Objectifs du Millénaire fixés cinq ans auparavant. Les débats qui ont lieu sont très précieux, mais nous ne devons pas perdre de vue la situation de plus en plus dramatique des populations les plus pauvres. Nous devons unir toutes les forces en présence et ne plus perdre de temps.

La coopération française dans le domaine de l'eau se renforce et son doublement d'ici 2007 a été promis. Ce doublement devrait se concrétiser par les engagements pris de doubler l'aide passant par les ONG d'ici 2009. Le principe du 1 % de solidarité entre usagers du Nord et du Sud mériterait d'être étendu et mieux connu hors de nos frontières. Des réunions en ce sens seront suscitées par le pS-Eau en 2005.

Nous espérons que la campagne mondiale lancée au Royaume Uni par Water Aid pour l'application des Objectifs du Millénaire incite les gouvernements du Sud à placer en priorité l'eau et l'assainissement dans leurs investissements, et à transférer réellement les responsabilités au niveau local.

Tous les acteurs demandent un suivi national et local des efforts faits pour atteindre les Objectifs du

Millénaire. Nous devons soutenir la mise en place de dispositifs nationaux de suivi donnant de la substance au Joint Monitoring Program qui demeure trop global.

Enfin, il faut sortir les banques d'aide au développement du système pernicieux qui leur interdit d'investir dans des secteurs à risques (comme l'eau et l'assainissement dans les pays les plus pauvres).

Le 4^e Forum mondial de l'eau, en mars 2006 à Mexico, placé sous le signe du renforcement des gouvernements locaux, doit ouvrir la voie à de nombreuses réformes méthodologiques et financières, en s'appuyant sur les expériences concrètes existantes.

Le réseau pS-Eau sera présent à ce rendez-vous, les pouvoirs publics français se sont engagés à soutenir cette présence.

n
Pierre-Marie Grondin

Sommaire

Nouvelles de l'association

Le pS-Eau anime la cellule relais du programme Initiative Codéveloppement Sénégal

Dans la continuité de son expérience d'accompagnement des associations issues de l'immigration sur les projets hydrauliques et de son appui aux migrants porteurs de projet économique, le pS-Eau assure, depuis plusieurs années, une fonction de relais d'animation de dispositifs de coopération bilatérale mis en place dans le cadre de la politique française de codéveloppement. C'est notamment le cas pour la cellule relais du Fonds de solidarité prioritaire Codéveloppement Mali (2003-2005). Tout récemment, le pS-Eau s'est vu confier l'animation de la cellule relais du programme Initiative de codéveloppement Sénégal (2005-2007).

L'objectif de ce projet, axé sur le développement du Sénégal, est de mobiliser le potentiel de la communauté sénégalaise en France. Ce dispositif de coopération bilatérale franco-sénégalais comprend trois composantes opérationnelles :

- soutenir les initiatives économiques de Sénégalais en France désireux d'investir au Sénégal ;
- mobiliser les migrants hautement qualifiés pour la création d'activités porteuses de développement au Sénégal ;
- accompagner des projets de développement local dans les principales régions d'émigration.

Cette cellule est chargée de mobiliser et de coordonner les moyens d'appui nécessaires, en France, à l'élaboration des projets portés par les migrants et leurs partenaires (organisations de solidarité internationale, collectivités locales, etc.), de mettre en place un dispositif de mobilisation des compétences de la communauté sénégalaise de France et enfin, d'assurer la liaison entre le Sénégal et la France.

En France, la cellule relais a pour mission d'appuyer et d'orienter les porteurs de projet. Elle assurera la liaison avec les services administratifs français, les missions diplomatiques et consulaires de la République du Sénégal en France, les associations de Sénégalais et leurs partenaires (collectivités locales et territoriales, entreprises, associations, etc.) et les porteurs de projets individuels.

En lien permanent avec la cellule de coordination de ce dispositif basé à Dakar, cette cellule relais est conjointement assurée par Gilles Cressan et Guillaume Aubourg.

Cellule de coordination Dakar
Tél. 221 822 79 70
www.codev.gouv.sn

Cellule relais France
e-mail cressan@pseau.org
Tél. 01 53 34 91 22

BASSIN FLEUVE SÉNÉGAL

3. Alimentation en eau à Beguemoune en Mauritanie

Quand des usagers organisés prennent les choses en main

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

6. Evacuation des eaux usées à Djénné au Mali

Respect du patrimoine et modernité : un pari gagné

11. A Nsongwa, un quartier de Bamenda, au Cameroun

Alimentation en eau d'un quartier excentré

13 LES INFOS DU PS-EAU

Avis à tous les abonnés

Toujours plus d'infos

La diffusion par email progresse. L'équipe d'animation du pS-Eau transmet également par courrier électronique des informations sur des propositions de financements internationaux en matière d'eau et d'assainissement, des offres de formations spécifiques, des invitations à des rencontres régionales ou internationales, des résumés ou des documents à télécharger, etc.

Pour recevoir régulièrement ces informations, transmettez-nous vos coordonnées (nom, prénom, fonction, organisme, email professionnel et/ou email personnel, adresse postale, téléphone) à l'adresse suivante :

pseau@pseau.org

Alimentation en eau à Beguemoune, en Mauritanie

Quand des usagers organisés prennent les choses en main

L'alimentation en eau des centres ruraux reste une priorité pour de nombreuses régions africaines. L'expérience originale du partenariat entre les populations de Beguemoune et Aquassistance¹ témoigne qu'à partir d'une forte mobilisation locale, un service performant et de qualité peut être mis en place et être pris en charge par les usagers organisés et solidaires.

Beguemoune, un village de 1 900 habitants, est situé dans le sud de la Mauritanie, à 70 km à l'est de Rosso, à la limite de la vallée du Sénégal et du désert. Ses habitants vivent d'élevage et de cultures avec des méthodes ancestrales. Les infrastructures de base sont quasi inexistantes. Il n'y a ni eau potable (seuls 3 puits très pollués sont disponibles), ni électricité, ni dispensaire. Les 210 familles vivent en général sous des tentes, seulement 30 % des maisons sont édifiées en dur.

En novembre 2001, à la demande des populations, une première mission d'identification repère les graves problèmes d'approvisionnement en eau dont souffre le village. Certains équipements collectifs réalisés par le passé sont en panne (en particulier une éolienne installée sur l'un des puits).

¹ Aquassistance est l'association des personnels du groupe Suez Environnement. Des volontaires du groupe, salariés ou retraités, apportent leurs compétences dans le domaine de l'eau, de l'environnement et des déchets.

Sur proposition d'Aquassistance, un comité de l'eau du village est créé en décembre 2001. Ce comité s'attèle rapidement à la tâche afin, dans un premier temps, d'améliorer l'existant et de gérer le fonctionnement de deux pompes manuelles Vergnet (fournies en dépannage). Les puits sont désensablés, l'éolienne de pompage est remise en service et l'eau produite par l'ensemble des équipements vendue. C'est sur la base de ces initiatives encourageantes, notamment la volonté d'organiser un système d'exploitation pérenne, que la phase suivante du projet est envisagée.

A l'occasion de la première mission d'identification, des contacts directs avaient été pris sur place avec de nombreux acteurs du secteur de l'Eau :

- le ministère de l'Hydraulique et de l'Énergie, alors en pleine réorganisation ;
- la mutuelle de maintenance Nassim, basée à Rosso et qui supervisait le programme d'éoliennes de pompage dont l'une avait été installée à Beguemoune (malheureusement l'entreprise qui



Dominique Chenille

Chaque borne-fontaine dessert environ 250 habitants et les habitations les plus éloignées se trouvent à moins de 200 m.

- devait assurer la maintenance du matériel n'existe plus, Nassim et les villages sont maintenant démunis ;
- l'Agence de promotion de l'accès universel aux services (APAUS) dont le champ de compétences s'étend à l'eau, l'électrification et le téléphone en secteur rural ;
 - les services de coopération de l'ambassade de France ;

- le bureau d'études local Hydroconseil Mauritanie dirigé par l'hydrogéologue Mohamed Moktar, considéré comme une référence en la matière et qui a réalisé un excellent travail pour l'étude d'implantation du nouveau forage et le suivi du chantier de génie civil.

En novembre 2002, une mission complémentaire a pour objectif de



Dominique Chemille

mettre sur pied un projet technique et d'établir un compte d'exploitation prévisionnel prenant en compte une provision pour l'entretien et le renouvellement du matériel (10 % environ de la valeur du matériel). Pour équilibrer le budget (avec 35 branchements individuels et des bornes-fontaines) le prix de l'eau est fixé à 250 ouguiyas/m³ (UM/m³), soit 0,70 euro/m³ environ, ce qui est assez élevé¹.

En janvier 2004, 2 personnes d'Aquassistance reviennent à Bégoumoune pour :

- contrôler le début des travaux de l'entreprise de Nouakchott qui doit construire le réservoir surélevé et le bâtiment abritant la station de pompage (le délai de 3 mois a été respecté) ;

- commencer la pose des conduites d'eau et des 6 bornes-fontaines. Les villageois réalisent les 1 400 m de tranchées en 5 jours. Après la pose des conduites PVC supervisée avec Moktar, le futur technicien en charge du service des eaux, les tranchées sont rembla-

yées, souvent par des hommes âgés et des enfants. Les travaux de branchements individuels ne commencent qu'en avril, après avoir mis en eau et testé l'étanchéité du réseau ;

- finir de mettre au point le compte d'exploitation et de décider du prix de l'eau.

Des critères d'implantation adoptés en concertation

En avril 2004, le système de pompage est installé et le réseau de distribution - constitué d'un réservoir de 30 m³ surélevé, de 3 100 m de conduite et des 6 bornes-fontaines - est mis en service. Ces installations et le diamètre des conduites permettront de faire face au développement probable du village.

Le positionnement des bornes-fontaines et leur gestion ont fait l'objet de nombreuses réunions de concertation afin d'arriver à une solution adaptée et adoptée par les villageois.

Chaque borne-fontaine doit desservir au minimum 250 habitants, ce qui permet une qualité de

Réservoir et station de pompage sur l'ancien forage. L'actuel système de pompage comprend un groupe électrogène et une pompe immergée. Le réseau de distribution est constitué d'un réservoir surélevé de 30 m³, de 3 100 m de conduite et de 6 bornes-fontaines. Un branchement individuel coûte environ 30 €, auquel s'ajoute la réalisation de la tranchée.

service acceptable pour les usagers et dégage une rémunération suffisante pour le fontainier. La distance entre les bornes-fontaines et les habitations les plus éloignées ne doit pas excéder 200 m. Les bornes-fontaines seront ouvertes au minimum 4 heures par jour (en réalité 8 h/j) et la rémunération des fontainiers est fixée à 40 % du prix de l'eau.

Une fois les conditions de travail des fontainiers bien définies, ce sont en fait 6 « fontainières » qui sont choisies par le chef du village et les membres du comité de l'eau. Elles appartiennent aux familles qui résident à proximité des bornes-fontaines. Le village souhaite que le fontainier change tous les 2 mois, pour répartir la contrainte et la recette entre plusieurs familles (en fait, en 8 mois, une seule fontainière a changé).

Chaque soir, l'argent collecté est remis à Mohamed Lemine, le responsable du service des eaux. Les fontainières sont payées à la fin du mois, avec acompte en milieu de mois. La gestion du service rencontre des contraintes spécifiques qui ont été prises en compte :

- en Mauritanie les pièces de 1, 2 et 5 UM n'existent presque plus. Le métal de ces pièces serait utilisé pour la fabrication de bijoux. Il n'était donc pas possible de rendre la monnaie ;

- 5 des 6 fontainières ne savent ni lire ni écrire. Un système de comptes sur cahier ne peut donc être utilisé. Pour payer et pour rendre la monnaie, un dispositif de « tickets » de 2,5 et 5 UM est retenu. La vente de l'eau se fait par « module » de 10 litres au prix de 2,5 UM. La majorité des familles dispose de jerricans de 20 litres, mais d'autres types de récipients sont également utilisés.

Les travaux de branchements individuels sont à la charge des clients soit 10 000 UM (environ 30 euros) auquel s'ajoute la réali-

¹ Le prix de vente "institutionnel" en Mauritanie est de l'ordre de 120 UM/m³.

BILAN DES 8 PREMIERS MOIS D'EXPLOITATION

Les m³ vendus et pompés sont (en mai 2004) :

6 BF	80 m ³ /mois (150 m ³ /mois)
58 branchements individuels	350 m ³ /mois
total des m ³ vendus	430 m ³ /mois
m ³ pompés	440 m ³ /mois
Consommation de gas-oil	1,2 litre/heure

COÛT DU PROJET

Le projet a coûté 91 646 €, soit environ 48 € par habitant (hors valorisation du temps de travail des villageois et l'expertise Aquassistance).

Agence de Bassin Seine Normandie	30 368 €	33 %
Aquassistance	49 600 €	54 %
Bénéficiaires Beguemoune	11 678 €	13 % *
Total :	91 646 €	

* Ce coût comprend : la pompe immergée, 58 branchements, 50 % des extensions de conduites, les frais d'hébergement, les frais de transport du matériel, la main-d'œuvre pour la pose des conduites, pour les 6 BF et toutes les tranchées.

sation de la tranchée. Un bordereau de prix des travaux réalisés par le service des eaux est établi. Les extensions nécessaires sont à la charge des clients, avec une participation de 50 % d'Aquassistance pendant les deux premières années (sous forme de dons en tuyaux).

Vers une densification du réseau

La participation maximale demandée à un client est plafonnée à 20 000 UM (+ tranchée) pour l'extension. Les nouveaux clients venant se brancher ultérieurement sur l'extension devront payer une indemnité aux usagers qui l'ont financée à l'origine.

En décembre 2004, 8 mois après la mise en eau, près de 60 branchements individuels sont raccordés. Cette demande satisfaite

pour un service de qualité optimal permet d'abaisser le prix de l'eau en janvier 2005 à 200 UM/m³. Ce prix pourra encore baisser à 150 UM/m³ lorsque 100 à 120 branchements individuels seront atteints. Le prix aux bornes reste à 5 UM pour 20 litres, ce qui est raisonnable et moins cher qu'à Nouakchott.

Il s'avère qu'un branchement particulier alimente souvent les familles voisines. Cela ne pose pas de problème et améliore au contraire la rentabilité de l'explo-

itation. L'évolution normale sera la fermeture ultérieure de certaines bornes-fontaines.

L'eau du réseau est essentiellement consommée pour l'alimentation et les usages domestiques. Pour les autres usages de l'eau, des sources alternatives demeurent : l'alimentation en eau du bétail continue à se faire au moyen de deux puits à grand diamètre et à partir des deux bras morts du fleuve Sénégal, situés près du village ; le lavage du linge continue en général à être effectué auprès du puits équipé de l'éolienne de pompage.

table à Nouakchott. Chaque mois, celui-ci envoie le bilan par Internet à Aquassistance. Ce suivi par courriel s'est avéré très intéressant et a permis de faire les mises au point nécessaires au cours des premiers mois d'exploitation.

Après avoir répondu à leurs besoins en terme d'équipement et d'organisation d'un service d'approvisionnement en eau potable, les villageois souhaitent poursuivre leur mobilisation autour de nouveaux projets. La coopérative féminine agricole voudrait absolument améliorer l'arrosage de la zone des



Dominique Chenille

Transport du groupe électrogène par les villageois.

Les deux agents du service des eaux, Mohamed Lemine et Moktar, ont été formés pour les travaux de branchements et de conduites, le fonctionnement et le petit entretien du groupe électrogène, la gestion administrative et comptable (relevé des compteurs, factures d'eau, paye, cahier de comptes pour recettes et dépenses).

Un bilan mensuel technique et financier est établi et transmis par taxi brousse au président du Comité de l'eau du village qui est comp-

jardins : 3 000 m² autour d'un puits, avec extension si possible à 2 hectares. Les besoins sont de 60 m³/jour/ha environ.

Une alimentation à partir du forage et du réseau d'eau potable mis en place n'est guère envisageable : prix du m³ trop élevé et débit du forage limité à 7 m³/h. L'étude d'un projet est en cours. Les villageois veulent également réaliser un réseau d'électricité et un dispensaire.

1
Dominique Chenille

Evacuation des eaux usées à Djenné, au Mali

Respect du patrimoine et modernité : un pari gagné

Retour sur un projet de renforcement d'un service public urbain d'assainissement moderne alliant respect du patrimoine d'une ville ancienne et efficacité technique et organisationnelle : une expérience pilote pour la sous-région.

Ville sainte musulmane, Djenné (15 000 habitants) est connue pour sa mosquée, construite au début du XX^e siècle, considérée comme le plus grand édifice en terre connu. La très forte densité des constructions est une caractéristique de cette localité inscrite par l'Unesco au patrimoine mondial en 1988.

Depuis 1981, la ville est équipée d'un système d'alimentation en eau potable, réalisé en plusieurs étapes sur financements publics internationaux. Le service public d'alimentation en eau de la ville est géré avec succès par une association d'usagers. La production d'eau potable est ainsi passée de 38 345 m³ en 1993 à 140 943 m³ en 2003, soit un taux de croissance annuel de 15 % par an depuis 10 ans.

Le triplement de la consommation d'eau saine a eu des conséquences positives sur la santé (réduction des maladies hydriques, éradication du choléra) et sur la qualité de vie de la population en particulier sur celle des femmes qui n'ont plus à passer leur temps à la recherche d'une eau polluée

puisée dans les puits collectifs ou directement dans le marigot. Ce succès a présenté toutefois des effets induits négatifs. Faute de système d'évacuation et de traitement, les eaux usées étaient rejetées directement dans les rues qui ont été, petit à petit, envahies par des ruisseaux nauséabonds mettant en danger la santé des habitants et la stabilité des maisons en terre.

En 2000, l'université de Delft avait présenté diverses solutions pour évacuer les effluents, et proposé un projet pilote d'infiltration individuelle des eaux usées sur une centaine de maisons. Réalisé en 2002 sur financement des Pays Bas, ce projet a obtenu des résultats encourageants, même si des aménagements ont dû être apportés au dispositif technique.

En 2003, pour améliorer l'environnement dégradé par les rejets d'eaux domestiques, les études et les résultats du projet pilote sont exploités à travers des mesures d'urgence décidées par le gouvernement malien, appuyé par la coopération financière allemande (KfW).

Le projet se déroule dans un



Deniel Faggianelli

Creusement des lits d'infiltration. La technique de traitement des eaux usées à Djenné est couramment utilisée pour les constructions isolées en Europe. Elle nécessite un sol relativement perméable.

800 M³ D'EAU USÉES REJETÉES CHAQUE JOUR DANS LES RUES

Le service public de l'eau de Djenné, avec plus de 700 branchements privés, enregistre une croissance annuelle de 15 % depuis 1993.

En 2003, 140 943 m³ d'eau potable ont été distribués aux habitants de la ville. C'est ainsi quelque 800 m³ d'eaux usées qui sont rejetés, les jours de plus forte consommation, dans les rues transformées en ruisseaux nauséabonds

contexte marqué par la politique de décentralisation du gouvernement malien qui a transféré aux communes sa compétence en matière d'eau et d'assainissement. La consommation d'eau potable payante continuant de croître à un rythme élevé, il convenait de traiter les effluents déversés dans les rues de Djenné, en adoptant des choix technologiques compatibles avec le budget de la commune et de ses habitants. En 2003, la situation est si grave qu'elle justifie un programme d'urgence.

Un programme d'urgence pluripartite

Les bénéficiaires du projet sont les habitants de la ville de Djenné et tous les acteurs du secteur du tourisme (hôteliers, artisans, guides de tourisme...). Le conseil communal est responsable de l'assainissement, mais ses capacités de financement, d'organisation et de mise en œuvre d'un tel projet sont limitées, en particulier sur le plan financier.

Le service public de l'eau est assuré depuis 1991 par une association d'usagers qui agit par

convention signée en 1996 avec la direction nationale de l'Hydraulique, puis avec la commune de Djenné (depuis 2004 après le transfert effectif de la maîtrise d'ouvrage).

Un plan stratégique d'assainissement de la ville de Djenné a

nissément destinée à l'entretien des infrastructures ;

– participation de l'opérateur chargé du service public de l'eau afin d'établir la liaison entre les deux services et de bénéficier de synergies de gestion.

usées dans les rues par la réalisation d'infrastructures d'infiltration des eaux, dont l'entretien serait assuré par un service public d'assainissement pérenne.

Dans un second temps, avec le paiement de la participation des



Daniel Faggianelli

Une ruelle de Djenné avant et après les travaux. Tout en respectant le patrimoine architectural de la ville, ce nouveau traitement des eaux usées par infiltration naturelle devrait améliorer notablement la santé publique.

bien été adopté mais le financement qui s'élève à plusieurs milliards de Fcfa n'est pas assuré et l'entretien d'infrastructures modernes de traitement des eaux usées n'est pas à la portée de la ville dont le budget annuel ne dépasse pas trente millions de Fcfa (comprenant le budget d'assainissement). Dans ce contexte, les mesures d'urgence retenues pour l'assainissement de Djenné devaient respecter :

- la maîtrise d'ouvrage (avec une participation financière) du conseil communal ;
- la participation de la population aux investissements ;
- l'organisation d'un service d'entretien pérenne avec paiement par les usagers d'une redevance d'assai-

Une subvention du gouvernement allemand mobilisée pour réaliser en urgence des travaux d'évacuation des eaux usées, a fait l'objet d'une convention signée entre la DNH et le conseil communal de Djenné.

Les objectifs des mesures d'urgence sont l'amélioration de la situation sanitaire des habitants de Djenné et de l'environnement de la ville, par la mise en place et l'organisation d'un service public d'assainissement et la réalisation d'infrastructures adaptées.

Pour atteindre ces objectifs, le conseil communal souhaitait mettre en œuvre un projet qui permettrait, dans un premier temps, de diminuer de moitié les rejets d'eaux

bénéficiaires, le projet pourrait être étendu à toute la ville.

Des acteurs locaux pour pérenniser les capacités internes

Les 102 systèmes existants, réalisés par le projet pilote financé par la coopération néerlandaise ont dû être réhabilités et modifiés pour être viabilisés. Il a été ensuite réalisé 1026 dispositifs d'infiltration individuels (environ la moitié des besoins), en distinguant les investissements privatifs (captage des eaux usées, descentes d'eau, regard de séparation des graisses situés contre les maisons) et les investissements



Daniel Faggionelli

Pour mieux intégrer les ouvrages dans l'environnement existant, l'association des femmes potières a réalisé sur mesure les poteries destinées à habiller les descentes d'eau en PVC.

Le projet pilote en 2002 avait été réalisé par le maçon Boubacar Kouroumantsé, membre de la confrérie des maçons de Djenné, sous la direction d'un étudiant ingénieur de l'université technique de Delft (Pays-Bas) qui lui avait transmis les éléments techniques et la compétence nécessaires. Pour gagner du temps sur la formation et l'encadrement de l'entreprise de maçonnerie, un marché de gré à gré a été signé avec ce maçon. Ce choix d'un marché négocié s'est révélé judicieux dans la mesure où des équipes locales ont pu être rapidement mobilisées, permettant la réalisation des lits d'infiltration au rythme de 200 par mois dans des conditions d'exécution professionnelles, en préservant le principe du transfert de compétence local. Les fournitures de canalisations, ciment et agrégats ont été attribuées par appel d'offres ouverts à des commerçants et entrepreneurs de Djenné. Enfin l'association des femmes potières a réalisé sur mesure les poteries destinées à habiller les descentes d'eau en PVC permettant d'intégrer les ouvrages dans l'environnement urbain existant.

collectifs (tuyau de raccordement, lit de filtration installés sous la chaussée qui resteront propriété communale). Le coût moyen de chaque dispositif est de 53 000 Fcfa.

La technologie est celle utilisée couramment en assainissement individuel pour les constructions isolées en Europe. Elle nécessite que le sol soit relativement perméable.

La maîtrise d'ouvrage du projet revient au Conseil communal de Djenné qui est également responsable de la facturation et du recouvrement des recettes qui comprennent des recettes d'investissement (remboursement de la participation communautaire de 27 000 Fcfa par lit d'infiltration) et des recettes de fonctionnement (paiement des

redevances d'assainissement de 500 Fcfa /mois/lit d'infiltration). Dès le départ, il était évident que la commune n'était pas en mesure d'assumer ces responsabilités en raison de son manque de capacités et de moyens. La meilleure solution était donc de confier cette tâche à l'Association des Usagers de l'Eau (AUEP) qui gérait déjà 800 branchements d'eau potable et disposait des ressources humaines pour assurer ces tâches dans de bonnes conditions, avec des synergies évidentes entre les services d'eau potable et d'assainissement. Le conseil communal, qui a bien compris cette situation, a signé avec l'AUEP un contrat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour

le projet et pour la gestion du service public d'assainissement.

La direction régionale de l'Hydraulique et de l'Energie (DRHE) et la direction régionale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et Nuisances (DRACPN) ont apporté leur appui par l'envoi de représentants sur place pendant le projet.

Pour renforcer les capacités locales, et assurer la pérennité des futurs systèmes, le choix d'acteurs locaux était impératif. En accord avec le conseil communal, la décision a ainsi été prise d'engager, pour la durée du projet, un jeune technicien du bâtiment domicilié à Djenné et qui pourrait capitaliser cette expérience et la restituer plus tard.

Mesurer l'impact du projet sur la nappe phréatique

Le programme d'étude d'impact comprenait une série d'analyses des eaux souterraines prélevées sur 10 puits collectifs répartis dans les différents quartiers de la ville. A cet effet, l'AUEP a été équipée du matériel d'analyse des eaux (PH, conductivité, nitrates, nitrites, bactéries) et les analyses ont été faites par le centre hospitalier de Djenné. Les résultats obtenus ne permettent pas, pour l'instant, de conclure à une pollution des eaux souterraines par les systèmes d'infiltration. En revanche, ces mesures ont mis en

DÉTAIL DES DÉPENSES PAR LIT D'INFILTRATION

Mesures d'investissement	52 626 Fcfa	63 %
	dont 27 000 Fcfa à la charge du bénéficiaire	
Maîtrise d'ouvrage	11 589 Fcfa	14 %
Équipement et entretien	3 077 Fcfa	4 %
Maîtrise d'œuvre	3 687 Fcfa	4 %
Animation	11 958 Fcfa	14 %
<hr/>		
Total par système	82 938 Fcfa	100 %

Hors frais d'assistance technique de la KfW et hors frais de réhabilitation des systèmes du projet pilote

évidence, avant le début des travaux, la pollution bactériologique de l'eau des puits. Il semble qu'un pic de pollution ait lieu au moment des hautes eaux (d'octobre à mars).

Des activités d'intermédiation sociale ont permis d'informer la population sur les dispositifs d'infiltration proposés et les conditions de réalisation du projet. La conception des outils d'animation a été confiée à deux sociologues (Aminata Sidibé et Jocelyne Durany) dont l'une était également chargée de suivre les activités d'animation au cours du projet. La difficulté principale était de convaincre les bénéficiaires d'adhérer au projet et de formuler une demande qui les engageait à payer une somme de 27 000 Fcfa pour réaliser un lit d'infiltration.

Le projet pilote, avec ses 102 systèmes existants, a été un outil de communication décisif sur lequel s'est appuyée l'équipe de sociologues et d'animateurs. Les trois animateurs chargés de convaincre les chefs de famille de signer une demande de raccordement ont travaillé pendant toute la durée du projet avec un outil de communication comprenant une série d'images réalisée spécialement. Dans les zones traitées (toute la partie Est de la ville et la zone autour de la mosquée), le taux de raccordement

a été de plus de 90 % ce qui a permis d'obtenir des résultats spectaculaires.

Une assistance technique et financière externe

Après la réalisation des infrastructures, l'équipe d'animation a été renforcée par une animatrice pour convaincre les usagers, les femmes en particulier, d'utiliser les infrastructures d'infiltration de manière rationnelle (types d'effluents à rejeter, comportements à proscrire, nécessité de paiement de la redevance...). De nouveaux outils graphiques ont été réalisés en février 2005, pour adapter la communication à ces nouveaux messages.

La KfW a mandaté un consultant expatrié pour organiser, avec la commune de Djenné, l'ensemble du projet et pour assumer la responsabilité d'un financement décentralisé. Cet expert qui a effectué sept missions de deux semaines chacune au Mali entre octobre 2003 et janvier 2005 était représenté sur le chantier par un ressortissant de Djenné. Ses interventions ont fait l'objet de sept aides mémoire signés par les différents responsables du projet.

Les fonds mis à disposition par la KfW ont transité par un compte bancaire ouvert spécialement à Bamako par le bureau d'études IGIP, installé en permanence à Bamako. Après vérification des dépenses réalisées par le maître d'ouvrage délégué, le consultant pouvait débloquer les fonds par un simple ordre de virement sur le compte en banque de l'AUEP à Mopti.

L'université de Delft a réalisé une mission à Djenné en mars 2003 pour participer à la mise au point des détails techniques d'exécution. Son expérience du projet pilote a permis de gagner du temps pour la conception et l'organisation du chantier.

L'entretien individuel a vite montré ses limites, c'est pourquoi il a été décidé d'organiser un entretien systématique de tous les systèmes. Depuis juin 2004, un groupe de jeunes, organisé en Groupement d'Intérêt Économique (GIE) est payé par l'AUEP pour effectuer le nettoyage de tous les regards deux fois par mois. Le prix de revient de cet entretien est estimé à environ 300 Fcfa/système/mois (salaire du gestionnaire, renouvellement des équipements, coût des GIE par système, réhabi-

litation des systèmes bouchés pendant l'hivernage...).

Des hypothèses qui n'ont pas toutes été vérifiées

La maîtrise d'œuvre devait être assurée sur place par le service d'assainissement et de Contrôle des pollutions et nuisances (SACPN), avec l'aide d'un jeune ingénieur américain du Corps de la paix chargé de l'implantation et du dimensionnement des ouvrages. Malheureusement, un transfert effectif de technologie n'a pas pu se faire, le responsable du SACPN n'ayant ni le temps ni la formation pour cette activité.

Il était également supposé que les ressources financières de la municipalité seraient suffisantes pour réaliser les raccordements publics (bornes-fontaines et administration), mais le conseil communal n'a pas tenu ses engagements. C'est la raison pour laquelle le nombre de systèmes a été limité à 1026 au lieu des 1180 prévus initialement.

Pour l'entretien des ouvrages, il était supposé que les bénéficiaires verseraient une somme minimale de



Daniel Faggianeli

Regard de séparation de graisses, intégré au dispositif d'infiltration des eaux.



Dominique Chenille

500 Fcfa/mois et par famille. Or, ce n'est qu'en décembre 2004, à la fin du projet, que le conseil communal a délibéré en ce sens (après les élections municipales de juin 2004).

Il n'est donc pas encore vérifié que ce dispositif de financement de l'entretien soit bien accepté par la population. Le renforcement des activités d'animation, décidé en février 2005, sera peut-être de natu-

re à convaincre les usagers à payer cette redevance.

Enfin, il était supposé que les usagers rembourseraient en partie les dépenses d'investissements privés (27 000 Fcfa), permettant ainsi la réalisation d'un plus grand nombre de systèmes. Pour faciliter le paiement de cette participation des bénéficiaires aux investissements, il leur a été accordé de payer cette somme par 27 men-

sualités de 1000 Fcfa. La gestion du crédit (facturation et recouvrement) a été confiée à l'AUEP qui gère déjà le service public de l'eau, permettant ainsi des économies sur la facturation et le recouvrement. Malheureusement, les difficultés apparues entre le conseil communal et l'AUEP en novembre 2004 ont différé de plusieurs mois cette organisation.

Résultats obtenus et enseignements

L'objectif du projet, améliorer l'environnement très dégradé par les rejets d'eaux usées dans la rue, est largement atteint.

- *Respect de l'environnement.*

Afin de conserver les paysages urbains, millénaires à Djenné, les tuyaux en PVC sont recouverts d'une demi gouttière en terre cuite fabriquée sur place par une association de femmes potières de Djenné. Les séries d'analyses de l'eau des puits démontrent que la qualité des eaux souterraines ne semble pas s'être dégradée à la suite du projet.

- *Impacts socio-culturels.*

La qualité de vie et la santé de la population ont été améliorées, mais l'impact sur la santé ne sera évident qu'après le raccordement de toutes les habitations de la ville. L'expertise locale a été privilégiée et ses capacités renforcées par l'expérience acquise pendant le projet. La promotion de la techno-

logie locale permet de dupliquer les systèmes pour les futures constructions et de les entretenir à peu de frais. L'assainissement des rues permet la promotion du tourisme et l'accès à la mosquée peut désormais se faire à pied sec. Toutefois, il faudra d'autres efforts pour évacuer les déchets solides. Les actions d'animation ont permis de promouvoir des attitudes individuelles d'hygiène et de protection de l'environnement.

- *Impact financier direct.* La circulation des petits transporteurs était rendue très difficile par l'état des voies de circulation. Les animateurs rapportent que le transport d'un sac de 100 kg de grain qui était payé 250 Fcfa avant le projet se négocie aujourd'hui entre 75 et 100 Fcfa dans les zones assainies.

- *Capacités institutionnelles.*

L'organisation du projet a mis en évidence les faiblesses de la maîtrise d'ouvrage communale. En revanche, les capacités d'organisation et d'intervention de l'association des usagers de l'eau potable ont été un facteur clé de la réussite du projet. Avec une maîtrise d'ouvrage entièrement communale, le projet n'aurait pu atteindre ses objectifs. Le contexte de réalisation du projet a également été marqué par l'élection, en juin 2004, d'une nouvelle équipe au conseil communal qui a tout de suite confirmé son intérêt pour le projet. Toutefois, les relations entre le conseil et l'AUEP se sont assez vite dégradées, rendant difficiles la fin du projet.

Ce conflit qui perturbe considérablement les tâches de facturation et recouvrement des recettes du service public d'assainissement empêche également le démarrage d'une seconde tranche d'environ 1000 branchements, dont le financement est acquis. La mise en œuvre est conditionnée à une clarification institutionnelle entre le conseil communal et l'AUEP. 1

Daniel Faggianelli

RECOMMANDATIONS

L'évacuation des eaux usées par infiltration naturelle est une solution technique pertinente pour les centres urbains et ruraux au Mali.

L'organisation et la mise en œuvre de l'entretien reste une condition importante de la pérennité des infrastructures. Le recouvrement des coûts du service public de l'assainissement pour financer la maintenance doit faire l'objet d'une attention particulière du conseil communal.

Il faudra du temps et des investissements en formation pour que les conseils communaux disposent des capacités de maîtrise d'ouvrage pour de tels projets.

La participation financière de la population semble possible, mais le responsable du service public d'assainissement chargé du recouvrement des recettes doit être crédible et rigoureux.

Le conseil communal doit éviter d'effectuer des travaux d'assainissement en régie. Un opérateur privé expérimenté doit être désigné pour assurer la maîtrise d'ouvrage du service d'assainissement.

Les activités d'animation sont indispensables pour s'assurer que les conditions de viabilité du service public d'assainissement sont bien atteintes.

Le financement d'une seconde phase est acquis via la coopération allemande. Cette seconde phase, conditionnée à une clarification institutionnelle entre le conseil communal et l'AUEP, permettra de couvrir une surface suffisamment importante pour éviter que des zones non traitées ne polluent celles qui sont déjà traitées.

• Daniel Faggianelli, consultant
daniel.faggianelli@wanadoo.fr

• Direction nationale de l'hydraulique (DNH)
www.dnh-mali.org
dnh@afribone.net.ml
T. 223 221 48 77

• Division Hydraulique urbaine
Mme Fatoumata Ly
chef de section Assainissement
dnh.pmr@cefib.com

A Nsongwa, un quartier de Bamenda, au Cameroun

Populations et pouvoirs locaux se mobilisent pour alimenter en eau un quartier excentré

Le problème d'approvisionnement des populations en eau potable reste critique dans les agglomérations africaines. A Bamenda, au Cameroun, une organisation de la société civile a pris l'initiative de réaliser une adduction d'eau alimentant le quartier Nsongwa.



Yves Kouadjou



Yves Kouadjou

De haut en bas

Inauguration du système d'eau de Nsongwa par le préfet, le délégué du gouvernement de Bamenda et le chef de mission du Pacddu.

Minichâteau d'eau de 20 m³ d'eau.

Ressource essentielle, l'eau potable est une denrée inégalement répartie en Afrique. Des situations de pénurie ou de déficits chroniques s'accroissent, notamment dans les villes, contrecoup du rythme accéléré de la croissance démographique non maîtrisée. Cette situation, notamment au Cameroun, s'accroît à travers la création de quartiers spontanés sans infrastructures sociales de base.

Le quartier Nsongwa de la ville de Bamenda illustre cette situation. Localisée dans une cuvette avec un relief très accidenté, ce quartier de 2000 habitants n'a pu être raccordé au réseau d'alimentation en eau potable à l'époque de la Société nationale des eaux du Cameroun.

Frappées par les maladies diarrhéiques (dysenterie amibienne, choléra, etc.), les 2000 habitants de Nsongwa réunis autour de leur association de développement ont décidé en 2001 de monter un projet d'adduction d'eau potable. Le lancement du Programme d'appui aux capacités décentralisées de développement urbain (PACDDU) de la coopération Cameroun Union

européenne, a accompagné ce projet approuvé par le Comité local de concertation de la ville.

Il s'agissait de capter l'eau par gravitation sur une distance de 3,5 kilomètres en construisant un réservoir à la station de captage, un mini-château d'eau, une canalisation comprenant sept stations de contrôle et regards de décantation, et sept bornes-fontaines de distribution dans le quartier.

Ce projet était estimé à un coût total de 9 900 000 Fcfa dont plus de la moitié en subventions demandées au PACDDU et 4 400 000 Fcfa en contributions propres des bénéficiaires (en nature et en espèces) sur une durée de six mois.

L'association de développement de Nsongwa se caractérise par l'existence à sa tête d'une équipe dynamique, avec un président actif qui sait mobiliser les populations autour d'une action de développement communautaire. Elle regroupe en son sein tous les habitants du quartier. Elle est aussi reconnue par les autorités traditionnelles du quartier et par les élites qui approuvent à distance toutes les initiatives entreprises par les responsables associatifs.



Yves Koudjou

De la station de captage au réservoir, l'eau parcourt 3,5 km par gravitation, aménagés par les populations.

PACDDU / Programme d'appui aux capacités décentralisées de développement urbain
BP 847 Yaoundé Cameroun
Fax : 00 237 221 28 25
email : pacddu@pacddu.com
site web : www.pacddu.com

Yves Koudjou, expert société civile
email : koudjou@pacddu.com
Tél. 237 956 00 01
ou 237 968 55 74

Jean Philippe Susplugas
chef de mission
email : susplugas@pacddu.com
Tél. 237 968 5572

L'APPORT DU PACDDU AUX ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Financé par l'Union européenne, le PACDDU a pour objectif d'améliorer durablement les conditions de vie des populations urbaines, par la réalisation d'investissements appropriés et le renforcement des capacités décentralisées dans 5 villes secondaires du Cameroun : Bafoussam, Bamenda, Foumban, Maroua, Ngaoundéré.

Les bénéficiaires sont les communes, les services déconcentrés de l'Etat et les organisations de la société civile.

Le PACDDU apporte :

- un cofinancement à hauteur maximum de 80 % du coût total à travers un fonds de soutien aux investissements communaux et un fonds de soutien aux microréalisations ;
- met à la disposition de ces organisations une Ong d'appui pour accompagner le processus par des techniques d'animation participative ;
- met à la disposition de ces organisations un bureau d'études techniques pour le suivi et l'appui technique ;
- organise des formations ciblées à l'intention des bénéficiaires pour s'assurer d'une bonne maîtrise d'œuvre du microprojet ;
- favorise l'intégration de la société civile dans le processus de prise de décision au niveau local à travers son implication active dans le comité local de concertation que président le préfet et le maire ;
- assure la supervision générale par le biais de ses cadres de terrain.

C'est sur ces bases que les populations du quartier ont activement participé aux travaux : le creusement de la canalisation longue de 3,5 kilomètres sur un relief accidenté, la fourniture et le transport des matériaux.

L'Ong locale Multipurpose Rural Development (Murudev – Bamenda) a accompagné l'association de Nsongwa, de la conception du projet jusqu'à sa réalisation finale, en renforçant les capacités des bénéficiaires.

Grâce à une série d'animations auprès des habitants, elle a contribué à la mise en œuvre des actions suivantes :

- choisir un ingénieur hydraulicien compétent qui, sur une base contractuelle, a conçu le plan technique et assuré la réalisation de tout le projet ;
- maîtriser la rédaction des rapports technique et financier du chantier ;
- gérer et arbitrer les conflits qui peuvent apparaître au sein du collectif dans ce type de projet.

L'appui de Murudev a également permis la création des mécanismes de pérennisation de l'exploitation de l'infrastructure. Ainsi un comité de gestion composé de techniciens endogènes et d'habitants du quartier a été mis en place. Ces personnes formées par l'ingénieur hydraulicien assurent désormais le suivi, le traitement de l'eau et la maintenance du réseau. Les populations puisent gratuitement l'eau aux robinets et prennent en charge l'entretien du système sur la base d'une contribution annuelle de 1000 Fcfa par personne.

Au plan légal, le PACDDU a pris des dispositions pour assurer la légalité du projet. Celui-ci a en effet été sélectionné et validé par le Comité local de concertation qui est l'instance légale, par arrêté préfectoral, mise en place par l'Etat. La commune urbaine de Bamenda a ensuite donné son autorisation

pour la mise en œuvre du projet sur son territoire. Le procès verbal de la réception finale du projet a été dressé lors de l'inauguration coprésidée par le préfet du département de Mezam dont Bamenda est le chef lieu et le délégué du gouvernement de la commune urbaine. Les signataires de ce procès verbal sont les parties prenantes du projet : l'association de développement de Nsongwa, l'ingénieur hydraulicien, l'Ong Murudev, le PACDDU et la commune urbaine de Bamenda.

Au plan traditionnel, le quartier de Nsongwa est dirigé par un chef de traditionnel qui est membre et président d'honneur de l'association de développement. Avec son conseil des notables, ce chef a donné son autorisation pour la réalisation du projet.

Droit foncier et droit à l'eau

Au plan du droit foncier coutumier, la canalisation, les regards de pression et de contrôle, la station de captage et le château d'eau traversent ou sont tous situés sur les domaines privés des habitants de Nsongwa. A ce niveau également, des accords et des signatures d'actes ont autorisé l'association à utiliser les parcelles de terre pour réaliser les travaux.

S'agissant du cas spécifique de la source, où la station de captage a été construite, une aire de protection verte et de mise en défense a été « légalisée ». Les habitants ont consacré ce lieu par des rites coutumiers, des prières de remerciements et des cérémonies de purification.

La société civile contribue ainsi à sa manière aux besoins en eau potable, qui en principe devrait être assurés par la commune, l'institution locale chargée de mettre à la disposition des populations les services sociaux de base.

Le manque de moyens des services publics obligent souvent les populations à développer leur propres stratégies pour subvenir à leurs besoins. L'eau qui est incontestablement une ressource essentielle est encore insuffisamment disponibles dans les cités urbaines au Cameroun, dont le nombre d'habitants ne cesse d'augmenter. Les organisations de la société civile appuyées ou non par des opérateurs spécialisés et/ou des programmes de coopération ont montré leur dynamisme. L'exemple du projet d'alimentation en eau du quartier de Nsongwa en témoigne.

Les éléments clés ont ici été : le dynamisme de la population regroupée en association de développement ; l'existence d'une Ong locale d'appui et de techniciens compétents ; le réalisme du projet, adapté dans sa dimension technique et financière ; la prise en compte des éléments coutumiers et le rôle facilitateur des services municipaux et administratifs.

1

Yves Koudjou

INFO ACTUALITÉS

Semaine de la Solidarité européenne pour l'eau

Compte-rendu

Organisé du 17 au 21 octobre 2005 à l'initiative du Secrétariat International de l'Eau (SIE) avec le soutien du Conseil de l'Europe et du Conseil mondial de l'eau, la Semaine de la Solidarité européenne pour l'eau est une rencontre autour du thème de la gestion de l'eau et des déchets. Elle a pour but de développer ou initier une solidarité entre l'Europe de l'Ouest et l'Europe centrale et orientale à travers un programme de débats, d'échanges, de formations et de visites de terrain.

Ces rencontres constituent une préparation au 4^e Forum Mondial de l'Eau qui aura lieu à Mexico en mars 2006 sur le thème « L'action locale pour des défis globaux ».

Programme détaillé et inscription auprès de :

Cathy Martinez - Solidarité Eau Europe (SEE)

40, rue Rathgeber 67100 Strasbourg

Tél : 03 88 84 93 14

e-mail: cmartinez@s-e-e.org • site web : www.s-w-e.org

INFO FORMATION

Ingénierie des services urbains en réseaux dans les pays en développement (ISUR)

Master de l'Institut d'études politiques de Rennes et de l'Université de Rennes 1

Diplôme à finalité professionnel, le master est cohabilité par l'Institut d'études politiques de Rennes et l'Université de Rennes 1. L'Institut des sciences et techniques de l'équipement et de l'environnement pour le développement (Isted) participe à la définition des programmes du diplôme dans lequel des professionnels assurent plus de 45% des enseignements pluridisciplinaires :

- méthodologie d'analyse des dynamiques urbaines ;
- modalité de délégations des services publics ;
- modalités de financement des services urbains en réseau ;
- acteurs locaux et gouvernance ;
- urbanisme opérationnel et industries de réseaux ;
- peuplement et urbanisation ;

Ce master, destiné à un public varié (juristes, économistes, socio économistes, urbanistes, etc.), vise à permettre :

- l'analyse et le montage de projets d'implantation ou d'amélioration de réseaux dans les pays en voie de développement ;
- la gestion économique, financière et institutionnelle de ces services.

Service formation continue - Université de Rennes 1

4, rue Klébert 35000 Rennes

Marie-Pierre Le Nezet • Tél. 02 23 23 39 50 • e-mail : marie-pierre.le-nezet

<http://sfc.univ-rennes1.fr>

Site web Projet Eau Long Terme Sénégal

www.plt.sn

A la suite du PLT, le programme national d'eau potable et d'assainissement du millénaire (PEPAM 2005-2015) est l'instrument par lequel le gouvernement du Sénégal compte d'ici 2015 atteindre les Objectifs du Millénaire en matière d'eau potable et d'assainissement en milieu urbain et rural. Tous les documents élaborés dans ce cadre sont téléchargeables en version PDF sur le site : www.plt.sn

Mouhamed Fadel Ndaw

Coordonnateur du Projet Eau Long Terme (PLT)
BP 15976 Dakar Fann - Dakar Sénégal
Tél. (221) 832 14 36 - Fax (221) 832 14 34
projeteau@sentoo.sn

La décennie internationale d'action : l'eau, source de vie

www.un.org/waterforlifedecade

Si des efforts considérables ont été fournis, pour assainir l'eau et limiter les conflits liés aux manques de ressources en eau de certaines régions, beaucoup reste encore à faire.

C'est pourquoi l'année 2005, qui marque officiellement le début de la Décennie de l'Eau pour la vie est une année cruciale.

Cette décennie aura pour objectif d'appeler davantage l'attention sur les problèmes liés à l'eau dans le monde, tout en visant à garantir la participation des femmes aux activités de développement et la poursuite de la coopération à tous les niveaux. Un site internet a été spécialement créé pour montrer l'importance de la décennie. Il présentera toute l'année des informations du monde entier.

www.unesco.org/water/index_fr.shtml

www.un.org/french/waterforlifedecade/index.html

De l'eau pour les villes africaines - WAC

<http://www.un-urbanwater.net/>

Le programme WAC résulte d'une initiative conjointe du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et du Programme des Nations unies pour les établissements humains (UN-Habitat). Il a pour vocation de contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement dans les zones urbaines africaines, en soutenant la création d'un contexte propice à l'investissement en faveur des populations démunies.

Le site Internet fournit des informations sur les actualités, événements et activités qui se déroulent dans les pays africains, et sur certains sujets tels que la gouvernance de l'eau axée sur les populations les plus démunies, l'assainissement dans les zones urbaines les plus déshéritées, la gestion des captages urbains, l'éducation relative à l'eau dans les écoles et les villages, la sensibilisation des populations, la gestion de la demande, etc.

Agence de l'eau Seine-Normandie

Réactualisation du site internet www.eau-seine-normandie.fr

L'AESN vient de procéder à la réactualisation de son site web. Ce travail porte à la fois sur la charte graphique, qui a été renouvelée, comme sur les contenus, disponibles pour tous les profils d'utilisateurs (particulier, collectivité, association, enseignant, expert de l'eau).

Une page est notamment dédiée aux activités internationales de l'Agence qui intervient à travers trois types d'activités :

- les jumelages : des partenariats sont développés avec des organismes de gestion de l'eau dans différents pays, européens ou non ;
- l'appui institutionnel : l'Agence apporte son expérience à des pays qui souhaitent réorganiser leur gestion de l'eau ;
- l'aide humanitaire : l'Agence est ainsi intervenue dans 32 pays et a récemment réalisé son premier partenariat d'intervention d'urgence pour venir en aide aux pays sinistrés par le tsunami en Asie. Le comité de bassin de l'AESN a approuvé le 30 juin dernier la relance des aides aux acteurs de la coopération décentralisée du bassin Seine-Normandie. Les modalités d'éligibilité à ces aides centrées sur les projets d'accès à l'eau potable et à l'assainissement en Afrique sont précisées dans le document *Un cadre pour l'action*, disponible sur demande à l'AESN. Le prochain appel à projets aura lieu début 2006.

Agence de l'Eau Seine-Normandie

51, rue Salvador Allende 92027 Nanterre Cedex
www.eau-seine-normandie.fr

Appel à candidature

Grand prix Hassan II sur l'eau

Le Grand prix mondial Hassan II pour l'eau, d'un montant important (100 000 US\$), sera remis lors du 4^e Forum mondial de l'eau à Mexico en mars 2006.

Le prix sera attribué à une personne ou à une organisation ayant accompli une œuvre hors du commun dans les domaines du développement et de l'utilisation des ressources en eau. Pour de plus amples informations sur la procédure de nomination consulter le site ci-dessous.

Important : la période pour faire acte de candidature est désormais ouverte jusqu'au 30 septembre 2005.

www.worldwatercouncil.org

INFO PUBLICATION

Livre Bleu. L'eau la vie, le développement humain

Secrétariat international de l'eau

Edité par le Secrétariat International de l'Eau, la publication du *Livre Bleu : l'eau, la vie et le développement humain* répond à l'un des engagements pris à Kyoto (en mai 2003) par les membres de l'Assemblée mondiale des Sages pour l'Eau (AMSE). Chaque Livre Bleu (pour l'instant trois documents ont été réalisés pour le Burkina Faso, le Niger et le Mali) a pour vocation de faire le point sur les atteintes nationales des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en matière d'eau et d'assainissement. Il s'adresse à l'ensemble des acteurs du pays concerné ainsi qu'à leurs partenaires internationaux, techniques et financiers. Chaque Livre Bleu propose une vision critique du secteur de l'eau et de l'assainissement, en mesurant de façon indépendante les progrès effectués sur le plan quantitatif (taux de couverture, portefeuille de projets en cours et programme pour les années à venir, financements complémentaires nécessaires, etc.) mais aussi qualitatif (expériences innovantes, avancement des réformes et de la réflexion, participation de la société civile), en épousant le point de vue des usagers, des citoyens et des élus locaux.

Ces documents sont diffusés dans leur version papier via le secrétariat du pS-Eau pour la France, via les antennes locales d'Eau Vive pour la diffusion en Afrique (au Niger, au Burkina Faso et au Mali).

Documents téléchargeables en français et en anglais à partir de :

[www.i-s-w.org/fr/PDF/Livre_bleu/BURKINA_francais_\(ou_anglais\).pdf](http://www.i-s-w.org/fr/PDF/Livre_bleu/BURKINA_francais_(ou_anglais).pdf)

www.i-s-w.org/fr/PDF/Livre_bleu/MALI_francais.pdf

www.i-s-w.org/fr/PDF/Livre_bleu/NIGER_francais.pdf

Une note de synthèses des trois études de cas coordonnées par le SIE est également disponible.

L'objectif de cette synthèse, réalisée par Hydroconseil, est double : offrir une approche transversale à l'échelle de trois pays et éclairer certains aspects qui sont souvent laissés pour compte dans ce type d'exercice – le rôle et la place de la société civile, la décentralisation (en particulier l'état effectif du transfert de compétences aux communes) –, les financements disponibles localement, etc.

Livre bleu, l'eau, la vie et le développement humain, notes de synthèse. Etat des lieux et perspectives de l'atteinte des objectifs du Millénaire dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement (Burkina Faso, Mali, Niger), SIE, Bruno Valfrey (Hydroconseil), janvier 2005, 17 pages.

Téléchargeable à partir de : www.eau-vive.org/fr/pdf/bleufr.pdf

**Eau Solidarité Europe**

Compte-rendu

Le pS-Eau publie le compte rendu de la journée Eau Solidarité Europe organisée le 24 mars dernier à l'Unesco en parallèle de la conférence euro-africaine Eau et Territoires. La rencontre, qui a réuni près de 200 acteurs français et européens de la coopération décentralisée ainsi que des partenaires africains, a permis de mettre en relief les différents modes de coopération solidaire existants en Europe dans le domaine de l'eau et de l'assainissement et de lancer une initiative mondiale à l'occasion du prochain Forum mondial de l'eau qui se tiendra à Mexico en mars 2006. Une réflexion a été lancée sur la constitution d'une plateforme mondiale de financements solidaires.

Eau Solidarité Europe, pS-Eau, Paris, avril 2005, 46 pages, est téléchargeable sur : <http://ww3.pseau.org/outils/ouvrages/>

INFO APPEL A PROPOSITIONS

Programme spécial de développement de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie

Créé en 1975, le Programme spécial de développement (PSD) est un fonds de solidarité alimenté par les contributions des Etats et gouvernements membres de l'Organisation internationale de la Francophonie. Il intervient en complément aux autres programmes de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie et des coopérations bilatérales et multilatérales des Etats et gouvernements.

Reformé en 1998, le PSD s'inscrit dans l'objectif global de lutte contre la pauvreté auquel la Francophonie adhère. A cette fin, ce fonds est destiné plus spécifiquement à satisfaire les besoins essentiels des communautés locales.

Pour la gestion de ce fonds l'Agence intergouvernementale de la Francophonie s'appuie sur un comité d'orientation constitué par les représentants des Etats et gouvernements contributeurs et un comité consultatif de sélection des projets.

Des appels à projet (deux par an) sont ouverts aux organismes à but non lucratif et aux institutions à vocation sociale et humanitaire. L'organisme demandeur doit disposer d'une capacité de financement couvrant au moins 30% du coût du projet en fonds propres et/ou sous forme de contributions de partenaires. Le montant des subventions est plafonné à 30 500 euros. Les inscriptions d'in-

tervention au PSD doivent être présentées au plus tard à la date limite de chaque appel à propositions (30 juin 2005 pour le précédent appel). La date de lancement du prochain appel à projet est prévue pour janvier 2006. Le second appel est programmé pour mars 2006.

Tous les documents et les informations nécessaires à la constitution d'un dossier de candidature peuvent être demandés auprès de l'Agence ou consultés et téléchargés (cf. ci-dessous). L'attention des porteurs de requêtes est attirée sur l'importance des lettres de caution des autorités locales et, le cas échéant, de la communauté bénéficiaire. Ces documents sont désormais exigés pour la recevabilité des dossiers.

Les requêtes présentées à l'Agence sont appréciées par des comités de sélection des projets, comprenant des experts extérieurs. La commission fournit un avis motivé et transmet les avis positifs à l'administrateur général de l'Agence qui notifie sa décision dans un délai d'un mois. Tout dossier incomplet fait l'objet d'un rejet automatique.

En 2005, sur les 26 projets retenus lors de la première session de sélection, 12 concernaient des infrastructures d'hydraulique villageoise (accès à l'eau potable et irrigation).

M. Tiburce Guedegbe

Agence intergouvernementale de la Francophonie
Direction du développement social et de la solidarité
13, quai André Citroën 75015 Paris
Tél. 01 44 37 33 35
e-mail : tiburce.guedegbe@francophonie.org

• Le guide de présentation du PSD est téléchargeable sur :
www.agence.francophonie.org/upload/depousez/guide_psd_2004.pdf



Programme Solidarité Eau

32, rue le Peletier 75009 Paris
tél. : 33 (0)1 53 34 91 20
fax : 33 (0)1 53 34 91 21
e.mail : pseau@pseau.org
internet : www.pseau.org

La lettre du pS-Eau n° 48

Responsable de la publication :
Pierre-Marie Grondin

Rédacteur en chef :
Guillaume Aubourg

Ont participé à ce numéro :
Olivia Broquereau
Dominique Chenille
Gilles Cressan
Daniel Faggianelli
Tiburce Guedegbe
Yves Koudjou
Jean Philippe Susplugas
Michel Taquet

Conception graphique,
réalisation : Solange Münzer

Impression : Dumas Titoulet Imprimeur

N° d'imprimeur : 42652